

INSCRIPTION CANTINE mai 2018

Mairie de La Bastide des Jourdans – ☎ : 04.90.77.81.04

ENFANT (Nom Prénom et classe)

**L'inscription de la cantine se fait mensuellement
entre le 1er et le 15 de chaque mois pour la période suivante.
Toute repas réservé ne sera ni modifiable, ni remboursable (voir règlement intérieur)
Pour tout les changements justifiés (Voir règlement intérieur)**

Veillez cocher les heures où vos enfants resteront à la cantine

JOURS	REPAS
lundi 07 mai	
mardi 08 mai	Férié
jeudi 10 mai	
vendredi 11 mai	
lundi 14 mai	
mardi 15 mai	
jeudi 17 mai	
vendredi 18 mai	
lundi 21 mai	
mardi 22 mai	
jeudi 24 mai	
vendredi 25 mai	
lundi 28 mai	
mardi 29 mai	
jeudi 31 mai	
Nombre de repas	
Tarifs	
Montant total à régler à réception de la facture	

Tarifs :

- ✓ 3.00€ (abonné)
- ✓ 6.00€ (exceptionnelle)
- ✓ 6.00€ (adulte-enseignant)

Déposer en Mairie le :

Possibilité par Fax ou mail

Place de la République

Téléphone : 04.90.77.81.04 – Télécopie : 04.90.77.84.08 – Courriel : bastidedesj@orange.fr

Site internet : bastidedesjourdans.com